

# JOURNÉE D'ACTUALITÉ

UNE JOURNÉE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC



Retrouvez toute l'offre de formation sur  
**WWW.CNFPT.FR**



**17 octobre 2013 - 9h00/16h30**

**Délégation régionale Première Couronne à Pantin**

## **La prévention des chloramines dans les piscines par la démarche qualité** **De l'obligation de moyens à l'obligation de résultats**

### **Contexte**

Depuis 1981, la loi impose une eau de piscine désinfectée et désinfectante. Les différents traitements au chlore peuvent, selon les conditions d'exploitation, entraîner la formation de molécules indésirables : les trichloramines qui sont fortement volatiles, malodorantes, irritantes et responsables de maladies classées professionnelles.

La nouvelle norme européenne n°15 288 va permettre aux collectivités et en particulier aux services des sports d'aller vers une démarche volontariste de lutte contre les chloramines dans les piscines. Cette démarche qualité sera certificative et engendrera une nouvelle manière de penser l'hygiène des piscines passant ainsi d'une obligation de moyens à une obligation de résultat, et ce dans une logique globale de développement durable et d'amélioration continue du service rendu à l'utilisateur.

Le CNFPT vous propose une journée d'information professionnelle autour de la démarche qualité dans le cadre de l'hygiène des piscines. Il s'agit d'un moment d'information et d'échange autour des problématiques liées à la qualité de l'air et de l'eau, et à leurs interactions. L'objectif est de penser la lutte contre les chloramines dans une démarche qualité, globale, économique et écologique afin de pouvoir utiliser et associer les différentes solutions et moyens de réduction des taux de chloramines.

### **Objectifs**

- > Identifier les moyens et les stratégies à combiner pour lutter contre les chloramines.
- > Déterminer les outils de réflexion et de planification globaux pour une démarche qualité de l'hygiène des piscines.
- > Appréhender les changements à attendre de l'application de la norme européenne n°15 288 dans la lutte contre les chloramines.

### **Public**

Directeurs des services des sports, directeurs ou responsables de piscines, chefs de bassin, responsables techniques d'exploitation des piscines.

### **Intervenants**

Monique BIGNONEAU, spécialiste en hygiène et sécurité des piscines

Muriel MARIE, Inspectrice ARS

Témoignages de responsable d'équipements et de services sportifs d'Ile-de-France.

### **Contacts et inscriptions**

Les bulletins d'inscription visés par l'employeur sont à retourner au plus tard le **6 octobre 2013** par courrier ou courriel à l'une des délégations régionales ci-dessous.

Délégation régionale Première couronne	Délégation régionale Grande Couronne
Contact : Charlotte BARROS, conseillère formation domaines Restauration collective et sport - <a href="mailto:charlotte.barros@cnfpt.fr">charlotte.barros@cnfpt.fr</a>	Contact : Jean-Luc CHALVIDAN, conseiller formation domaine Sport - <a href="mailto:jeanluc.chalvidan@cnfpt.fr">jeanluc.chalvidan@cnfpt.fr</a>
Inscription : Chrystelle COUCHOT – Tél. : 01 41 83 30 06 <a href="mailto:chrystelle.couchot@cnfpt.fr">chrystelle.couchot@cnfpt.fr</a>	Inscription : Anouchka PREVOST – Tél. : 01 60 78 99 78 <a href="mailto:anouchka.prevost@cnfpt.fr">anouchka.prevost@cnfpt.fr</a>

...Contenu détaillé de la journée au verso

**CNFPT Première Couronne**  
**145, avenue Jean Lolive**  
**93695 Pantin cedex**

**CNFPT Grande Couronne**  
**14 avenue du centre**  
**78180 Montigny-le-Bretonneux**

**17 octobre 2013 – 9h00/16h30**

**Délégation régionale Première Couronne à Pantin**

# **La prévention des chloramines dans les piscines par la démarche qualité**

## ***De l'obligation de moyens à l'obligation de résultats***

### **Déroulement de la journée**

**> 9h00/09h30 – Accueil des participants**

**> 09h30/10h00 - Présentation de la journée**

**> 10h00/11h00 – Les chloramines**

- Qu'est-ce qu'une chloramine ?
- Quels sont les risques identifiés d'apparition et de prolifération ?
- Comment les mesurer ?
- Quelles sont les attentes réglementaires en la matière (décret de 1981).

**> 11h00/11h30– Questions diverses et échanges**

**> 11h30/12h30 – Le nouveau contexte juridique et son évolution**

- La norme européenne 15 288 et les exigences qualité
- Quels changements attendus dans la démarche de lutte et de prévention ?

**> 12h30/13h00– Questions diverses et échanges**

**> 13h00-14h00– Repas**

**> 14h00/15h30 – Témoignages et échanges sur l'arsenal des possibilités techniques et les modalités de suivi**

Les moyens techniques de lutte et de prévention des chloramines.

- La démarche globale qualité en amont et dans son suivi.
- Plan de nettoyage et de désinfection, méthode HACCP, plans stratégiques....
- Modalités de suivi et de contrôle des actions : **témoignages de collectivités** en régie et en délégation de service public (DSP).

**> 15h30/16h30 – Témoignages et échanges sur les stratégies de communication**

- L'éducation des publics usagers des piscines pour l'hygiène corporelle : les actions de pédagogues et de communication.

**> 16h30 - Conclusion**

**CNFPT Première Couronne  
145, avenue Jean Lolive  
93695 Pantin cedex**

**CNFPT Grande Couronne  
14 avenue du centre  
78180 Montigny-le-Bretonneux**